URBANISME

traversée de la zone commerciale de lexy

Risque de bouchons dès lundi aux Maragolles

Du côté de Longuyon, les usagers de la route départementale 618 sont d'ores et déjà conviés à changer d'itinéraire, pour éviter le chantier de Lexy. Photos RL

Prudence dans la traversée principale de la zone commerciale de Lexy, soit sur la très fréquentée route départementale 618 reliant Longuyon et Longwy. Dès ce lundi, la première phase du chantier devant aboutir au remplacement du principal giratoire du site des Maragolles va débuter. Pour rappel, l'objectif est d'implanter un dispositif de régularisation de la circulation plus évolué. Et ceci afin de desservir au mieux le futur parc commercial prévu à proximité de l'enseigne But. Un nouvel ensemble, dont la locomotive sera un centre Leclerc.

En attendant l'émergence de ces nouvelles surfaces commerciales, les travaux liés à l'aménagement routier devraient durer trois mois. Dans un premier temps, des routes provisoires vont être créées aux abords du rond-point existant. Ces portions devraient permettre de maintenir la circulation des usagers, à vitesse réduite cependant. Malgré ces précautions, des bouchons sont redoutés. Chaque jour, pas moins de 22 000 véhicules transitent par ce point stratégique. Pour tenter de limiter les perturbations, des itinéraires de contournement sont d'ores et déjà signalés. But de la manœuvre : rendre l'été au volant un peu moins chaud !

Dans la zone de Lexy, des travaux préparatoires sont en cours. Hommes et machines entreront dans le vif du sujet dès lundi.

URGENCES

Ambulances

Longuyon : Ambulances Kayser (tél. : 03 82 26 57 36) : Longuyon Ambulances (tél. : 03 82 39 30 90).
Pierrepont : Chrétien (tél. : 03 82 89 75 08).
Cutry : Oxygèn'(tél.: 03 82 24 55 75).
Gorcy : établissements d'Ascenzio (tél. : 03 82 26 80 90).
Lexy : Lexy ambulances (tél. : 03 82 23 20 84).
Mont-Saint-Martin : Nilles (tél. : 03 82 23 31 41).

Pharmacie

Longuyon : jusqu'à 9h, pharmacie Wilcke, 9 chemin Mont à Spincourt (tél. 03 29 85 92 32). Après 9h, pharmacie Guillot, 24 rue de Jametz à Marville (tél. 03 29 88 19 19).

Hôpital

Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (tél. : 03 82 44 70 00), clinique du Mont-Saint-Martin (tél. : 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. : 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation famille (tél. : 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du Sida (tél. : 03 82 44 72 61).

POUR SORTIR

Jeux, concours

Gorcy. *Belote.* Un concours de belote en individuel aura lieu au café des sports. Inscription 8 €, un lot à chaque participant. À 14h30.

Randonnées, balades, visites guidées, orientation

Montmédy. *Visites aux flambeaux à la citadelle.* Dans le cadre de la nuit des musées, visite aux flambeaux des remparts. Réservations obligatoires. À 21h, musées de la citadelle. Tarifs : 6,20 €. 5,20 € pour les enfants (- de 12 ans). Tél. 03 29 80 15 90.

GORCY

Prévention : cinq élèves sur la bonne route

Photo DR

Concernant cette année uniquement les CM2 de Gorcy, le challenge municipal interpistes de la prévention routière a trouvé son épilogue samedi, lors de la remise des récompenses aux cinq élèves ayant obtenu les meilleurs résultats. Il s'agit de : Lucas Bolzonella, Emma Van Praet, Samuel Ingrao, Paul Olivier et Quentin Ponce.

VIVIERS-SUR-CHIERS

Bal des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Viviers-sur-Chiers organise un bal samedi 11 juillet à partir de 19h, à la grange de Revémont. La soirée sera animée par un DJ. Les participants auront la possibilité de se restaurer, pour 15 € par adulte et 6 € pour les enfants de moins de 10 ans.

Inscriptions avant le 8 juillet au 07 70 45 63 78 ou au 06 72 45 86 15. Entrée gratuite.

NUMÉROS

Correspondants

Cosnes-et-Romain, Chénières, Gorcy, Ville-Houdlémont, Cons-la-Grandville, Saint-Pancré, Tellancourt, Ugny, Villers-la-Chèvre : Annette Coupette (tél. 03 82 26 81 32).
Rehon : Gérard Marocchi (tél. 06 83 21 37 01).
Mont-Saint-Martin : Philippe Piacentini (tél. 06 18 70 25 16).
Cutry : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).
Lexy : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).
Arrancy-sur-Crusnes (Meuse), Sorbey : Marie-Pierre Mangin (tél. 06 72 69 00 91).
Doncourt-lès-Longuyon, Pierrepont, Beuveille, Han-devant-Pierrepont : Marie-Josephe Curé (tél. 03 82 23 16 53).
Charency-Vezin, Colmey-Flabeuville, Epiez-sur-Chiers, Marville, Saint-Laurent-sur-Othain, Montmédy : Geneviève et Marcel Roy (tél. 03 82 39 46 48).
Villers-le-Rond, Othe : Patricia Mangin (tél. 03 82 26 62 78).
Longuyon, Grand-Failly, Petit-Failly, Saint-Jean-lès-Longuyon : Jean-Claude Emmendoerffer (tél. 03 82 26 64 68).
Viviers-sur-Chiers : Serge Magnier (tél. 03 82 39 34 00).
Montigny-sur-Chiers, Fresnois-la-Montagne : s'adresser à l'agence (tél. 03 82 25 90 60).

VIE SCOLAIRE

à saint-jean-lès-longuyon

Temps périscolaire : le nouveau mode d'emploi

Garderie, nouvelles activités, transports, restauration… Les règles du périscolaire vont changer à la rentrée, pour le regroupement pédagogique de Saint-Jean-lès-Longuyon. La nouvelle donne a été expliquée aux parents d'élèves.

La rentrée se prépare déjà dans le Longuyonnais… Les parents d'élèves des communes de Saint-Jean-lès-Longuyon, Grand-Failly, Petit-Failly et Villers-le-Rond concernés par la prochaine rentrée scolaire ont été conviés à une réunion d'information. Proposé à Saint-Jean, le rendez-vous a été mené par Jean-Luc Schmitt, vice-président la communauté de communes Terre lorraine du Longuyonnais (T2L), en charge de la petite enfance et du périscolaire.

Une trentaine de parents ont été à l'écoute des élus du secteur et de Franck Mangin, président du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Ceux-ci ont informé les familles sur les nouvelles mesures entrant en vigueur à la rentrée prochaine. En septembre, 65 enfants répartis entre l'école de Grand-Failly et celle de Saint-Jean-lès-Longuyon seront concernés. Concernant les mesures prises par T2L, le vice-président Jean-Luc Schmitz a détaillé les grandes orientations…

• **La restauration**. Un principe se dégage : « *L'égalité entre tous les enfants* ». Ceci induit qu'à Saint-Jean, « *le système de restauration de midi mis en place depuis des années ne pourra plus durer* ». Jusque-là, les écoliers se restauraient sur place, avec des plats préparés par leurs parents. Cette façon de faire ne peut perdurer en raison de normes sanitaires et réglementaires.

À midi, les minots bénéficieront d'un nouveau mode de restauration, avec l'aide d'un traiteur local. Celui-ci confectionnera des repas à réchauffer sur place, selon les normes en vigueur. Ce système de livraison froide avec un traiteur local a été privilégié, pour la qualité de sa fabrication artisanale, mais aussi pour sa simplicité de fonctionnement, due à une proximité immédiate.

L'actuelle salle de restauration restera opérationnelle, toujours dans les locaux de la mairie. La mise à disposition des tickets repas se fera uniquement en mairie de Saint-Jean-lès-Longuyon, les mardis de 14h à 15h et les jeudis de 17h à 19h. En effet, en raison de contraintes légales de régie, l'argent ne peut être perçu dans des communes non pourvues de ce système.

• **La garderie**. Matin et soir, la garderie sera effective à la rentrée dans des conditions restant à définir, selon un grand principe : « *Jamais un adulte seul avec des enfants* ». Un cas de figure a été cité, sous forme de réflexion : si l'adulte est victime d'un malaise, d'un accident, qu'advient-il des enfants livrés à eux-mêmes ?

La garderie du matin ne comprend pas de petit-déjeuner. En revanche, celle du soir comportera un goûter inclus dans le prix de la prestation. Les deux plages horaires de fonctionnement restent à définir.

• **Nouvelles activités périscolaires** (NAP). Elles sont actées et seront effectives dès la rentrée de janvier 2016. Il est rappelé que ces nouvelles activités périscolaires sortent du cadre de l'Éducation nationale, qui n'en assume ni le fonctionnement, ni la responsabilité. « *Ces nouvelles activités seront payantes. C'est la seule façon, dans les conditions financières actuelles de la collectivité, de fournir un service de qualité*, fait valoir Jean-Luc Schmitz. *Il faut employer des personnes qualifiées, ce qui représente un coût certain* ».

Une fiche de renseignements sera adressée aux parents, pour connaître leurs besoins et évaluer les fréquentations périscolaires.

• **Le transport scolaire**. Le transport méridien est à la charge du RPI. Pour la prochaine rentrée, il est estimé à 10 000 €. Et il devrait s'élever à près de 18 000 € pour la rentrée 2016-2017.

Comme les années précédentes, les autocars prendront en charge les élèves avant et après le temps réglementaire scolaire… et non celui de la garderie et des NAP. Ceci implique que les petits en garderie ou en activités périscolaires devront être transportés via d'autres moyens.

Vice-président en charge de la petite enfance et du périscolaire, Jean-Luc Schmitz (2e à partir de la gauche) s'est chargé d'expliquer les nouvelles mesures prises par l'intercommunalité. Photo RL

Et les tarifs ?

Pour l'instant, seules des approximations de tarifs ont pu être données aux parents d'élèves. Ces participations financières feront l'objet d'une communication ultérieure, une fois que leurs montants auront été définitivement validés.

Pour l'heure, les sommes annoncés sont évalués à : 1,70 € pour la garderie du matin, de 7h30 à 8h30 ; 5,80 € pour le repas de midi et la garderie méridienne ; et 1,70 € pour la garderie du soir, de 16h à 18h30.

LONGUYON

Portes ouvertes sur la fête à Sainte-Chrétienne !

Concentrés, les élèves de Sainte-Chrétienne chantent devant un public tout acquis à leur cause. Photo RL

La fin juin est toujours synonyme de kermesse dans les établissements scolaires. L'institution Sainte-Chrétienne n'a pas dérogé à la tradition. Dès 10h, samedi dernier, l'établissement, accueillant quelque 300 élèves entre collège, primaire et maternelle a été envahi par plus de 200 visiteurs.

Pour tous les enfants, c'était l'occasion de faire découvrir aux parents leurs salles de classe, cantine, etc. Tout ce qui compose leur univers durant l'année. Le rendez-vous a aussi permis des rencontres informelles entre parents et enseignants… Peut-être pas au goût des écoliers qui ont préféré de loin s'adonner aux jeux installés dans la cour de récréation. La fête et à la convivialité étaient à l'honneur. Le temps de monter sur les planches pour un spectacle à base de chants et l'heure du repas de midi avait sonné autour d'un barbecue. L'après-midi, quelques élèves ont gratifié la foule de leur savoir-faire particulier par des démonstrations de judo, jeux d'adresse, etc.

Cette ouverture des portes aux parents d'élèves, a aussi été l'occasion de faire le point avec les enseignants sur l'aboutissement du projet scolaire de l'année passée, et d'envisager la prochaine rentrée.

Concernant le mois de septembre d'ailleurs, l'annonce a été faite qu'une classe supplémentaire de maternelle s'ouvrira pour accueillir environ 25 gamins.

OTHE

Qui va à la chasse… retrouve une dynamique

Après des saisons moroses, l'Acca a retrouvé son dynamisme. Photo RL

L'Association communale de chasse agréée (Acca) d'Othe a récemment tenu son assemblée générale. Le bilan de l'Acca est positif pour la saison 2014-2015, avec des finances en excédent. Le prix de la part pour la saison 2015-2016 a été porté à 440 €.

• **Équipement du territoire**. Avec la collaboration de M. Broutin, agent de l'Office national des forêts, et la mairie d'Othe, la création d'une volière a été prévue pour élever le faisan cette saison. À noter aussi : l'installation d'un mirador, réalisé et offert par René Perez Grethen.

• **Composition du nouveau bureau**. Le nouveau bureau de l'Acca se compose de : Caroline Fortier-Grethen (présidente), Antoine Fortier-Grethen (secrétaire), Catherine Courte-Grethen (trésorière), Philippe Grethen (caution), Pierre-Henry Maroteau (membre), René Perez (membre) et Gérard Thomas (apporteur de terrains).

• **Calendrier des battues**. La saison 2015-2016 commencera dimanche 18 octobre. Les battues s'enchaîneront ensuite : samedi 24 octobre, samedi 7, dimanche 15, samedi 21 et dimanche 29 novembre ; samedi 5, dimanche 13, samedi 19 et dimanche 27 décembre ; et samedi 2, dimanche 10, samedi 16, dimanche 24 et samedi 30 janvier.

NÉCROLOGIE

Mme Christine Lamberty

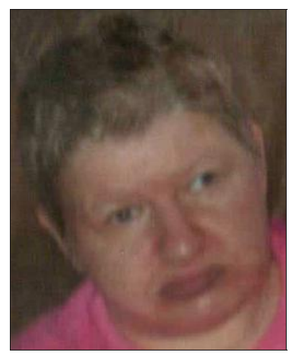

Beuveille. — Nous avons appris le décès de Mme Christine Lamberty, survenu à Mont-Saint-Martin le 1er juillet, à l'âge de 52 ans. La défunte repose aux pompes funèbres Bodart, à Longuyon.

Les obsèques seront célébrées ce vendredi 3 juillet, à 14h30, en l'église de Beuveille. Elles seront suivies de l'inhumation du corps au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

CUTRY

Musée archéologique

L'histoire présentée au musée de Cutry s'étend sur plus de huit siècles. Les objets quotidiens, d'une qualité exceptionnelle, racontent comment le ville a connu la prospérité économique avec la conquête romaine, puis a traversé l'époque mérovingienne.

Le lieu de découvertes sera ouvert tous les premiers dimanches de juillet, août, septembre et octobre, de 15h à 19h. Entrée gratuite.

Contact : 03 82 24 77 60.

MONT-SAINT-MARTIN

Visite commentée de l'église romane

Durant ces mois d'été, l'église romane est ouverte les samedis, de 15h à 18h, et dimanches, de 10h à 12h et de 15h à 18h. L'édifice peut être visité sous la conduite d'un guide.

Prochains mariages

Samedi 18 juillet, à 16h en mairie de Mont-Saint-Martin, sera célébré le mariage de Jonathan Vaccaro, opérateur de production, et de Sandra Mertes, réassortisseuse. Tous deux sont domiciliés dans la commune.

Puis, à 16h30, Yacine Allek, agriculteur demeurant en Algérie, prendra pour épouse Djamila Aliche, agent de sécurité domiciliée à Mont-Saint-Martin.

LEXY

Les footballeurs en assemblée

L'US Lexy Football tiendra son assemblée générale vendredi 10 juillet à 20h, au club house du stade.

Nouveaux berceaux

Nous avons appris les naissances de :

• **Sohan**, agrandissant la famille de Raphaël Pires et de Anissa Hammar.

• **Elena**, venue rejoindre le foyer de Yannick Hublau et de Frédérique Facchin.

Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux bébés.